



COMITÉ TECHNIQUE du 16 mars 2021

Déclaration CGT

Depuis maintenant 1 an les conditions de travail des agents sont dégradées par les mesures sanitaires prises pour se protéger du coronavirus et par les décisions du gouvernement qui restreignent les libertés publiques.

Un couvre feu est actuellement en cours à partir de 18h , sans qu'aucune étude d'impact n'ai démontré l'utilité sanitaire de cette mesure d'exception qui devient commune.

Pas plus au sujet de la décision de maintenir fermés les lieux culturels comme les cinémas, les théâtres, etc ... Ces mesures sont plutôt destinées à créer un écran de fumée, à tenter de renverser la responsabilité de l'épidémie et de ses conséquences de l'exécutif vers la population.

Pourtant, les faits sont têtus ...

Après le scandale des masques inutiles, car en fait introuvables, des médicaments de premières nécessités en rupture d'approvisionnement, celui des tests n'arrivant pas, le scandale des fermetures de lits d'hôpitaux qui continue aujourd'hui, c'est la stratégie vaccinale qui est un fiasco.

Mais peut on seulement parler de « stratégie vaccinale » ?

De gabegie, c'est sûr : l'idéologie libérale des dernières années a tellement détruit les services publics que les ministères sont incapables d'assurer leurs missions d'expertises afin de conseiller une stratégie à l'État. C'est dramatiquement vrai pour la santé quand en ce moment les autorités mandatent et rétribuent par millions d'euros des sociétés pour définir les politiques et les stratégies d'action publiques, comme sur la stratégie vaccinale, ou le transfert des personnels des laboratoires d'hydrobiologie à l'OFB.

Mais c'est aussi vrai pour l'avenir du Réseau Routier National dont le ministère a confié l'expertise à une société privée , Cap Gemini .

Qui peut raisonnablement penser que ces sociétés conseillent des mesures d'intérêt général quand leur existence même est dédiée au profit privé ?

Comment croire que ces sociétés conçoivent l'avenir des DIRs autrement qu'avec la privatisation des réseaux, la privatisation des missions et sans fonctionnaires ?

Le projet RRN 20 30 s'inscrit dans cette logique de destruction du bien public au profit d'intérêts privés.

Le projet « Cap 23 » aujourd'hui présenté pour la DIRMC n'est qu'une amorce locale de cette destruction des missions qui serait rendue « inévitable » par la baisse des effectifs.

La CGT conteste ce constat et refusera de participer « TOUS ENSEMBLE », comme indiqué dans votre « note d'enjeu » à la casse des emplois, des missions et du service public.

Les baisses d'effectifs annoncés pour 2021 doivent être annulés.

Celles pour 2022 et 2023, là encore présentées comme inéluctables, ne peuvent être actées qu'en décembre 2021 pour la loi de finance 2022.

Pour 2023, l'incertitude est encore plus grande du fait des élections, présidentielles et législatives, prévues dans 1 an.

Notre incompréhension de voir ce sujet à l'ordre du jour de ce Comité Technique est d'autant plus grande que Jean Renaud Gély, pilote du projet RRN 20-30, a annoncé lors du CHSCT M du 01 février 2021 qu'une concertation nationale devait être engagée.

Pour la CGT , il n'est pas question de s'engager dans des discussions locales avant la conclusion des concertations nationales.

De plus, ce point à l'ordre du jour est hors sujet depuis la parution dans la presse de l'avant projet de loi « 4D » qui envisage le transfert de 9 000 des 11 000 kms de routes nationales non concédées aux départements, métropoles et région .

Comment parler de l'avenir de la Dir sans même en connaître le périmètre dans 1 an ?

Vos représentants CGT au CT de la DIRMC